

Acte concernant la faillite 1864.

Province du Canada, District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de **William Weir, de Weir et Larminie, et William Weir & Co., FAILLI.**

Avis est par le présent donné que le soussigné a déposé au bureau de cette Cour un consentement de ses créanciers à sa décharge, et que VENDREDI, le VINGT-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, il s'adressera à la dite Cour pour en obtenir une ratification de sa décharge effectuée à sa faveur, en vertu du dit acte.

WILLIAM WEIR,
Par DUNLOP & BROWN,
Ses Procureurs.
Montréal, 24 août 1865—293

Acte concernant la faillite 1864.

Province du Canada, District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure de Montréal.

Dans l'affaire de **John Dougall, FAILLI.**

Avis est par le présent donné que le dit John Dougall a produit au Bureau de cette Cour un acte de composition et de décharge exécuté par ses créanciers, et que SAMEDI, le VINGT-CINQUIÈME jour de Novembre prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que le Conseil pourra être entendu, il fera application à la dite Cour pour la confirmation de la décharge effectuée en sa faveur, d'après le dit acte.

A. & W. ROBERTSON,
Procureurs de J. Dougall.
Montréal, 20 septembre 1865—111

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de **John Elliott et William S. Tempest, FAILLIS.**

Les Créanciers des faillites sont notifiés de s'assembler à son Bureau, No. 6, Echange des Marchands, Rue St. Séverin, en la Cité de Montréal, MARDI, le TREIZIÈME-ET-UNIÈME jour d'Octobre courant, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen public des comptes des Faillites et régulariser les affaires de leurs biens en général.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.
Montréal, 13 octobre 1865—314

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de **James Scott, personnellement et comme membre de la société Scott & Son, de la Cité de Montréal, marchand; aussi, personnellement et comme membre de la société de Scott & Waite, de la Cité de Montréal, marchand, FAILLI.**

Les Créanciers du failli sont par le présent, notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets, en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, le Syndic soussigné, et ils sont requis de se réunir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils ont, et leur valeur, et s'ils n'ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de telles réclamations.

A. B. STEWART,
Syndic Officiel.
Montréal, 10 octobre 1865—244

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de **Pierre Poulin, FAILLI.**

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'assemblée des créanciers du dit failli est ajournée au mercredi, le quatrième jour d'Octobre courant, à MARDI, le SEPTIÈME jour du mois de Novembre prochain, à DEUX heures de l'après-midi; auquel jour les dits créanciers s'assembleront en l'office de l'Honorable LOUIS RENAULT, en la Cité de Montréal, pour régler les affaires concernant la vente des propriétés immobilières du dit failli, ainsi que les affaires relatives à ses biens généralement.

J. A. MASSÉ,
Syndic.
St. Cécile de Valleyfield, 37 ds
ce 21 octobre 1865.

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de **Job Reynolds, Junior, FAILLI.**

Les créanciers du failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, le Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils ont, et leur valeur, et s'ils n'ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de telles réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.
Montréal, 20 octobre 1865—374

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de **Job Reynolds, Junior, FAILLI.**

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'assemblée des créanciers du dit failli est ajournée au mercredi, le quatrième jour d'Octobre courant, à MARDI, le SEPTIÈME jour du mois de Novembre prochain, à DEUX heures de l'après-midi; auquel jour les dits créanciers s'assembleront en l'office de l'Honorable LOUIS RENAULT, en la Cité de Montréal, pour régler les affaires concernant la vente des propriétés immobilières du dit failli, ainsi que les affaires relatives à ses biens généralement.

J. A. MASSÉ,
Syndic.
St. Cécile de Valleyfield, 37 ds
ce 21 octobre 1865.

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de **Job Reynolds, Junior, FAILLI.**

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'assemblée des créanciers du dit failli est ajournée au mercredi, le quatrième jour d'Octobre courant, à MARDI, le SEPTIÈME jour du mois de Novembre prochain, à DEUX heures de l'après-midi; auquel jour les dits créanciers s'assembleront en l'office de l'Honorable LOUIS RENAULT, en la Cité de Montréal, pour régler les affaires concernant la vente des propriétés immobilières du dit failli, ainsi que les affaires relatives à ses biens généralement.

J. A. MASSÉ,
Syndic.
St. Cécile de Valleyfield, 37 ds
ce 21 octobre 1865.

Compagnie des vapeurs de la Malte.

NAVIGATION de la RIVIÈRE OTTAWA.

MONTREAL A OTTAWA tous les Jours (Dimanches exceptés) à SEPT heures, en continuation à L. chine avec le vapeur *Prince of Wales* (dépêcher) pour Carillon, passant par le lac St. Louis, les rapides de St. Anne, le lac des Deux-Montagnes. De Carillon à Grenville par le chemin de fer, remontant le *Queen Victoria* (liner) pour la ville d'Ottawa.

En descendant le vapeur *Queen Victoria* laisse la ville d'Ottawa à 6.30 A.M., les passagers arrivent à Montréal à 4.30 P.M. Le confort et l'économie de cette ligne ne sont pas surpassés. Sur la route qu'elle parcourt se trouvent les plus agréables et les plus pittoresques en Canada et la plus fashionable pour les touristes. Les personnes qui désirent prendre l'air frais peuvent obtenir des billets de retour de Montréal à Carillon bons pour un jour à un seul prix. Les passagers pour la célèbre source de Caledonia seront débarqués à l'Original. Un Express pour le transport des paquets part tous les Jours pour Ottawa, arrêtant aux différentes stations intermédiaires.

On peut obtenir toutes autres informations au Bureau, Grande Rue St. Jacques, porte voisine de l'église américaine, ainsi qu'au Dépôt Bonaventure ou à bord des vapeurs.

R. W. SHEPHERD

Compagnie de Richelieu.

Ligne de la Malte Rotonde entre Montréal et Québec et LÈGRE RIGULIÈRE entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Bertier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 9 octobre courant, et jusqu'à avis contraire, les vapeurs de la Compagnie de Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir:

Le vapeur **MONTREAL**, Capt. Robert Nelson, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à six heures précises, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes qui désirent s'arrêter à bord des vapeurs Occéaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de vapeur, va qu'un Tender devra les transporter aux vapeurs océaniques, et cela sans charge extra.

Le vapeur **EUROPA**, Capt. J. S. Labelle, partira tous les Mardis, Jeudi et Samedi à 8 h, à six heures précises, pour Québec, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le vapeur **COLUMBI**, Capt. Joseph Duval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant à Sorel, Matinbourg, Rivière-de-la-Paix, Yamachichey, Port St. François; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à une heure P. M., arrêtant à Lanoraie.

Le vapeur **NIPOLÉON**, Capt. Chs Davely, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant, à Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis, à quatre heures P. M.

Le vapeur **CHIMBLY**, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire, St. Mathias; et partira de Chambly tous les Samedis, à midi, et les Mercredis à onze heures pour Montréal.

Le vapeur **TERREBONNE**, Capt. L. B. Roy, partira du quai Jacques-Cartier pour Lavallée tous les Lundis, Mardis, Vendredis et Samedis, à trois heures P. M., en allant et revenant, à Boichéville, Varennes, Repentigny, St. Salvy, à partir de Lavallée tous les Lundis à six heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à six heures A. M., Samedi à six heures A. M.

Le vapeur **DELO**, Capt. P. E. Malhot, partira du quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à trois heures P. M., en allant et revenant, à St. Paul Hémery et Lachenaie; et partira de l'Assomption tous les Lundis à sept heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à huit heures A. M., et Samedi à six heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé et offert.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Richelieu, No. 27, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Bureau de la Compagnie de Richelieu, 28
Montréal, 11 oct 1865

Compagnie de Richelieu.

Le vapeur **DELO**, Capt. P. E. Malhot, partira du quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à trois heures P. M., en allant et revenant, à St. Paul Hémery et Lachenaie; et partira de l'Assomption tous les Lundis à sept heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à huit heures A. M., et Samedi à six heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé et offert.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Richelieu, No. 27, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Bureau de la Compagnie de Richelieu, 28
Montréal, 11 oct 1865

Compagnie de Richelieu.

Le vapeur **DELO**, Capt. P. E. Malhot, partira du quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à trois heures P. M., en allant et revenant, à St. Paul Hémery et Lachenaie; et partira de l'Assomption tous les Lundis à sept heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à huit heures A. M., et Samedi à six heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé et offert.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Richelieu, No. 27, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Bureau de la Compagnie de Richelieu, 28
Montréal, 11 oct 1865

Compagnie de Richelieu.

Le vapeur **DELO**, Capt. P. E. Malhot, partira du quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à trois heures P. M., en allant et revenant, à St. Paul Hémery et Lachenaie; et partira de l'Assomption tous les Lundis à sept heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à huit heures A. M., et Samedi à six heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé et offert.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Richelieu, No. 27, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Bureau de la Compagnie de Richelieu, 28
Montréal, 11 oct 1865

Compagnie de Richelieu.

Le vapeur **DELO**, Capt. P. E. Malhot, partira du quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à trois heures P. M., en allant et revenant, à St. Paul Hémery et Lachenaie; et partira de l'Assomption tous les Lundis à sept heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à huit heures A. M., et Samedi à six heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé et offert.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Richelieu, No. 27, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Bureau de la Compagnie de Richelieu, 28
Montréal, 11 oct 1865

Compagnie de Richelieu.

Le vapeur **DELO**, Capt. P. E. Malhot, partira du quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à trois heures P. M., en allant et revenant, à St. Paul Hémery et Lachenaie; et partira de l'Assomption tous les Lundis à sept heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à huit heures A. M., et Samedi à six heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé et offert.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Richelieu, No. 27, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Bureau de la Compagnie de Richelieu, 28
Montréal, 11 oct 1865

Compagnie de Richelieu.

Le vapeur **DELO**, Capt. P. E. Malhot, partira du quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à trois heures P. M., en allant et revenant, à St. Paul Hémery et Lachenaie; et partira de l'Assomption tous les Lundis à sept heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à huit heures A. M., et Samedi à six heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé et offert.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Richelieu, No. 27, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Bureau de la Compagnie de Richelieu, 28
Montréal, 11 oct 1865

Compagnie de Richelieu.

Ligne de la Malte Rotonde entre Montréal et Québec et LÈGRE RIGULIÈRE entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Bertier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 9 octobre courant, et jusqu'à avis contraire, les vapeurs de la Compagnie de Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir:

Le vapeur **MONTREAL**, Capt. Robert Nelson, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à six heures précises, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes qui désirent s'arrêter à bord des vapeurs Occéaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de vapeur, va qu'un Tender devra les transporter aux vapeurs océaniques, et cela sans charge extra.

Le vapeur **EUROPA**, Capt. J. S. Labelle, partira tous les Mardis, Jeudi et Samedi à 8 h, à six heures précises, pour Québec, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le vapeur **COLUMBI**, Capt. Joseph Duval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant à Sorel, Matinbourg, Rivière-de-la-Paix, Yamachichey, Port St. François; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à une heure P. M., arrêtant à Lanoraie.

Le vapeur **NIPOLÉON**, Capt. Chs Davely, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant, à Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis, à quatre heures P. M.

Le vapeur **CHIMBLY**, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire, St. Mathias; et partira de Chambly tous les Samedis, à midi, et les Mercredis à onze heures pour Montréal.

Le vapeur **TERREBONNE**, Capt. L. B. Roy, partira du quai Jacques-Cartier pour Lavallée tous les Lundis, Mardis, Vendredis et Samedis, à trois heures P. M., en allant et revenant, à Boichéville, Varennes, Repentigny, St. Salvy, à partir de Lavallée tous les Lundis à six heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à six heures A. M., Samedi à six heures A. M.

Le vapeur **DELO**, Capt. P. E. Malhot, partira du quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à trois heures P. M., en allant et revenant, à St. Paul Hémery et Lachenaie; et partira de l'Assomption tous les Lundis à sept heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à huit heures A. M., et Samedi à six heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé et offert.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Richelieu, No. 27, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Bureau de la Compagnie de Richelieu, 28
Montréal, 11 oct 1865

Compagnie de Richelieu.

Ligne de la Malte Rotonde entre Montréal et Québec et LÈGRE RIGULIÈRE entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Bertier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 9 octobre courant, et jusqu'à avis contraire, les vapeurs de la Compagnie de Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir:

Le vapeur **MONTREAL**, Capt. Robert Nelson, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à six heures précises, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes qui désirent s'arrêter à bord des vapeurs Occéaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de vapeur, va qu'un Tender devra les transporter aux vapeurs océaniques, et cela sans charge extra.

Le vapeur **EUROPA**, Capt. J. S. Labelle, partira tous les Mardis, Jeudi et Samedi à 8 h, à six heures précises, pour Québec, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le vapeur **COLUMBI**, Capt. Joseph Duval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant à Sorel, Matinbourg, Rivière-de-la-Paix, Yamachichey, Port St. François; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à une heure P. M., arrêtant à Lanoraie.

Le vapeur **NIPOLÉON**, Capt. Chs Davely, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant, à Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis, à quatre heures P. M.

Le vapeur **CHIMBLY**, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire, St. Mathias; et partira de Chambly tous les Samedis, à midi, et les Mercredis à onze heures pour Montréal.

Le vapeur **TERREBONNE**, Capt. L. B. Roy, partira du quai Jacques-Cartier pour Lavallée tous les Lundis, Mardis, Vendredis et Samedis, à trois heures P. M., en allant et revenant, à Boichéville, Varennes, Repentigny, St. Salvy, à partir de Lavallée tous les Lundis à six heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à six heures A. M., Samedi à six heures A. M.

Le vapeur **DELO**, Capt. P. E. Malhot, partira du quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à trois heures P. M., en allant et revenant, à St. Paul Hémery et Lachenaie; et partira de l'Assomption tous les Lundis à sept heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à huit heures A. M., et Samedi à six heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé et offert.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Richelieu, No. 27, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Bureau de la Compagnie de Richelieu, 28
Montréal, 11 oct 1865

Compagnie de Richelieu.

Ligne de la Malte Rotonde entre Montréal et Québec et LÈGRE RIGULIÈRE entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Bertier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 9 octobre courant, et jusqu'à avis contraire, les vapeurs de la Compagnie de Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir:

Le vapeur **MONTREAL**, Capt. Robert Nelson, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à six heures précises, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes qui désirent s'arrêter à bord des vapeurs Occéaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de vapeur, va qu'un Tender devra les transporter aux vapeurs océaniques, et cela sans charge extra.

Le vapeur **EUROPA**, Capt. J. S. Labelle, partira tous les Mardis, Jeudi et Samedi à 8 h, à six heures précises, pour Québec, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le vapeur **COLUMBI**, Capt. Joseph Duval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant à Sorel, Matinbourg, Rivière-de-la-Paix, Yamachichey, Port St. François; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à une heure P. M., arrêtant à Lanoraie.

Le vapeur **NIPOLÉON**, Capt. Chs Davely, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant, à Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis, à quatre heures P. M.

Le vapeur **CHIMBLY**, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire, St. Mathias; et partira de Chambly tous les Samedis, à midi, et les Mercredis à onze heures pour Montréal.

Le vapeur **TERREBONNE**, Capt. L. B. Roy, partira du quai Jacques-Cartier pour Lavallée tous les Lundis, Mardis, Vendredis et Samedis, à trois heures P. M., en allant et revenant, à Boichéville, Varennes, Repentigny, St. Salvy, à partir de Lavallée tous les Lundis à six heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à six heures A. M., Samedi à six heures A. M.

Le vapeur **DELO**, Capt. P. E. Malhot, partira du quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à trois heures P. M., en allant et revenant, à St. Paul Hémery et Lachenaie; et partira de l'Assomption tous les Lundis à sept heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à huit heures A. M., et Samedi à six heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé et offert.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Richelieu, No. 27, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Bureau de la Compagnie de Richelieu, 28
Montréal, 11 oct 1865

Compagnie de Richelieu.

Ligne de la Malte Rotonde entre Montréal et Québec et LÈGRE RIGULIÈRE entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Bertier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 9 octobre courant, et jusqu'à avis contraire, les vapeurs de la Compagnie de Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir:

Le vapeur **MONTREAL**, Capt. Robert Nelson, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à six heures précises, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes qui désirent s'arrêter à bord des vapeurs Occéaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de vapeur, va qu'un Tender devra les transporter aux vapeurs océaniques, et cela sans charge extra.

Le vapeur **EUROPA**, Capt. J. S. Labelle, partira tous les Mardis, Jeudi et Samedi à 8 h, à six heures précises, pour Québec, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le vapeur **COLUMBI**, Capt. Joseph Duval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant à Sorel, Matinbourg, Rivière-de-la-Paix, Yamachichey, Port St. François; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à une heure P. M., arrêtant à Lanoraie.

Le vapeur **NIPOLÉON**, Capt. Chs Davely, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant, à Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis, à quatre heures P. M.

Le vapeur **CHIMBLY**, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire, St. Mathias; et partira de Chambly tous les Samedis, à midi, et les Mercredis à onze heures pour Montréal.

Le vapeur **TERREBONNE**, Capt. L. B. Roy, partira du quai Jacques-Cartier pour Lavallée tous les Lundis, Mardis, Vendredis et Samedis, à trois heures P. M., en allant et revenant, à Boichéville, Varennes, Repentigny, St. Salvy, à partir de Lavallée tous les Lundis à six heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à six heures A. M., Samedi à six heures A. M.

Le vapeur **DELO**, Capt. P. E. Malhot, partira du quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à trois heures P. M., en allant et revenant, à St. Paul Hémery et Lachenaie; et partira de l'Assomption tous les Lundis à sept heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à huit heures A. M., et Samedi à six heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé et offert.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Richelieu, No. 27, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Bureau de la Compagnie de Richelieu, 28
Montréal, 11 oct 1865

Compagnie de Richelieu.

Ligne de la Malte Rotonde entre Montréal et Québec et LÈGRE RIGULIÈRE entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Bertier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 9 octobre courant, et jusqu'à avis contraire, les vapeurs de la Compagnie de Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir:

Le vapeur **MONTREAL**, Capt. Robert Nelson, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à six heures précises, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes qui désirent s'arrêter à bord des vapeurs Occéaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de vapeur, va qu'un Tender devra les transporter aux vapeurs océaniques, et cela sans charge extra.

Le vapeur **EUROPA**, Capt. J. S. Labelle, partira tous les Mardis, Jeudi et Samedi à 8 h, à six heures précises, pour Québec, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le vapeur **COLUMBI**, Capt. Joseph Duval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant à Sorel, Matinbourg, Rivière-de-la-Paix, Yamachichey, Port St. François; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à une heure P. M., arrêtant à Lanoraie.

Le vapeur **NIPOLÉON**, Capt. Chs Davely, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant, à Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis, à quatre heures P. M.

Le vapeur **CHIMBLY**, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire, St. Mathias; et partira de Chambly tous les Samedis, à midi, et les Mercredis à onze heures pour Montréal.

Le vapeur **TERREBONNE**, Capt. L. B. Roy, partira du quai Jacques-Cartier pour Lavallée tous les Lundis, Mardis, Vendredis et Samedis, à trois heures P. M., en allant et revenant, à Boichéville, Varennes, Repentigny, St. Salvy, à partir de Lavallée tous les Lundis à six heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à six heures A. M., Samedi à six heures A. M.

Le vapeur **DELO**, Capt. P. E. Malhot, partira du quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à trois heures P. M., en allant et revenant, à St. Paul Hémery et Lachenaie; et partira de l'Assomption tous les Lundis à sept heures A. M., Mardi à cinq heures A. M., Jeudi à huit heures A. M., et Samedi à six heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé et offert.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Richelieu, No. 27, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Bureau de la Compagnie de Richelieu, 28
Montréal, 11 oct 1865

Compagnie de Richelieu.

Ligne de la Malte Rotonde entre Montréal et Québec et LÈGRE RIGULIÈRE entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Bertier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 9 octobre courant, et jusqu'à avis contraire, les vapeurs de la Compagnie de Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir:

Le vapeur **MONTREAL**, Capt. Robert Nelson, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à six heures précises, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes qui désirent s'arrêter à bord des vapeurs Occéaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de vapeur, va qu'un Tender devra les transporter aux vapeurs océaniques, et cela sans charge extra.

Le vapeur **EUROPA**, Capt. J. S. Labelle, partira tous les Mardis, Jeudi et Samedi à 8 h, à six heures précises, pour Québec, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le vapeur **COLUMBI**, Capt. Joseph Duval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant à Sorel, Matinbourg, Rivière-de-la-Paix, Yamachichey, Port St. François; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à une heure P. M., arrêtant à Lanoraie.

Le vapeur **NIPOLÉON**, Capt. Chs Davely, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Vendredis, à deux heures P. M., en allant et revenant, à Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis, à quatre heures P. M.

Le vapeur **CHIMBLY**, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sore

